



Risques liés à la circulation des piétons

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

1/4 h
SÉCURITÉ
LATO

**Voir et être vu...
votre sécurité en dépend!**

- Portez vos vêtements « haute visibilité ».
- Signalez-vous au conducteur avant d'approcher d'un engin.
- Utilisez les passages réservés aux piétons et veillez à ce qu'ils restent dégagés.
- Ne téléphonez jamais dans des zones non sécurisées.
- Tenez la rampe dans les escaliers.

Janvier 2014

Lu	Ma	Mé	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Risques liés à la circulation des piétons

CERIB



Risques liés à la circulation des piétons

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Malgré les idées reçues, les déplacements à pied ne sont pas sans risques. Ils ont causé près de **25% des accidents du travail avec arrêt** dans l'industrie du béton l'an dernier, soit **360 accidents !**
- De tels accidents ne surviennent **pas que dans les ateliers !** Il y en a aussi dans les bâtiments administratifs.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site : dans les ateliers, sur le parc et dans les bâtiments administratifs.

- Les conséquences peuvent paraître bénignes mais aussi être très graves !

Quels sont les risques liés à la circulation des piétons ?

Ce sont tous les risques liés aux déplacements à pied, en atelier comme dans les bureaux ou sur le parc.

*Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail.
Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.*

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Renversement, écrasement d'un piéton par un engin ou un véhicule.	Le conducteur ne se rend pas compte qu'un piéton est dans sa zone d'évolution.	<p>Portez vos vêtements « haute visibilité » (= vêtements fluo) Ils sont indispensables pour que l'on vous repère de loin, surtout lorsque la visibilité est mauvaise (nuit, brouillard, éclairage faible...).</p> <p>Signalez-vous au conducteur avant d'approcher d'un engin. C'est le seul moyen d'être sûr que le conducteur a bien vu que vous étiez présent.</p> <p>Utilisez les passages réservés aux piétons et veillez à ce qu'ils restent dégagés. En séparant les flux de circulation piétons et véhicules/engins, on évite les risques de collision.</p>
	Le piéton n'est pas attentif à son environnement et est surpris par l'engin ou le véhicule.	<p>Ne téléphonez jamais dans des zones non sécurisées. Au téléphone, l'attention du piéton ne peut pas se porter sur ce qui se passe autour de lui. C'est évidemment aussi interdit pour le conducteur ! Téléphoner en marchant est aussi une cause fréquente de chute (on ne voit pas une marche ou un obstacle...)</p>
Chute de plain-pied, glissade, chute dans les escaliers ou à cause d'un dénivelé... Mais aussi choc à la tête ou heurt d'un obstacle	Encombrement des allées ou du sol...	Le désordre, les déchets qui restent au sol, les flexibles non rangés... empêchent de circuler librement et sont source d'accidents
	Présence d'eau ou d'huile au sol, chaussures inadaptées...	Évitez de « polluer » les zones de circulations avec des éléments qui les rendraient glissantes. Assurez-vous que vos chaussures et notamment les semelles sont en bon état.
	Dénivelés, escaliers...	Attention aux marches isolées et aux escaliers difficiles. Tenez la rampe dans les escaliers.
	Mauvaise visibilité (obscurité, éclairage insuffisant...)	Des éléments non visibles au sol peuvent vous faire chuter, mais vous pouvez aussi les heurter avec une autre partie de votre corps.

Le mois prochain nous parlerons des risques liés au levage.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>



Risques liés au levage des produits

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

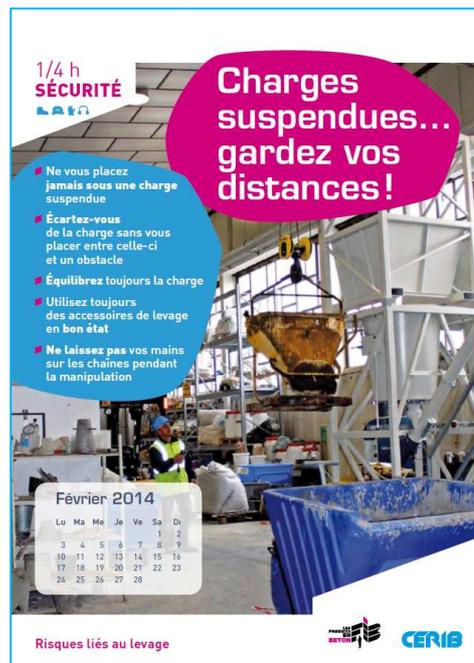
- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations complémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.





Risques liés au levage des produits

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Les produits fabriqués dans l'industrie du béton pèsent rapidement plusieurs dizaines de kilos voire plusieurs tonnes et le recours aux appareils de levage mécaniques est alors indispensable.
- Etant donné le poids et l'encombrement des produits déplacés, les conséquences d'un accident sont souvent très graves ! L'an dernier ces risques ont causés plus de 16 % des accidents de travail et ont occasionnés près de 15 000 jours d'arrêt !

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site.

Quels sont les risques liés au levage des produits ?

Ce sont tous les risques d'écrasement, de coincement, de heurt ou de choc avec une personne, liés au levage et au déplacement de charges à l'aide d'un moyen mécanique (pont roulant, palan, potence, chariot élévateur...) mais ce sont aussi tous les risques liés à la chute intempestive de la charge.

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Heurt, choc, écrasement, coincement	La présence de personne sous la charge	Ne vous placez jamais sous une charge suspendue En séparant les flux de circulation piétons et zones de manœuvres, on évite les risques. Le conducteur veillera à ne jamais survoler du personnel et à toujours avoir une vision de la charge déplacée. Dans la mesure du possible, les charges seront toujours déplacées au plus près du sol.
	La proximité du conducteur ou de personne lors des manœuvres	Ecartez-vous de la charge sans vous placer entre celle-ci et un obstacle En cas de mauvaise manœuvre, vous risquez d'être coincé entre la charge et l'obstacle.
		Ne laissez pas vos mains sur les chaînes pendant la manipulation Lors de la manipulation, ne surtout pas mettre ses mains sur les accessoires (chaînes, pinces...) car il y a risque d'écrasement des doigts.
Les mouvements non contrôlés des charges	Portez votre casque et vos gants. Ils sont indispensables pour éviter et/ou limiter les blessures à la tête et aux mains lors des différentes manipulations.	
Chute intempestive de la charge	Les mouvements non contrôlés des charges	Équilibrez toujours la charge La stabilité de la charge dépend essentiellement de son mode d'élingage. Le centre de gravité de la charge doit se situer à la verticale du crochet principal de l'appareil de levage. Vérifiez qu'il n'y ait pas de brins mous.
	Equipements en mauvais état	Utilisez toujours des accessoires de levage en bon état Les appareils (pont roulant, palan, chariot élévateur...) et accessoires (élingue, palonnier...) de levage <u>doivent faire l'objet de vérifications périodiques</u> , en application de l'arrêté du 1 ^{er} mars 2004. L'utilisateur doit également les inspecter visuellement avant chaque utilisation (exemples de non-conformités : signal sonore ou visuel HS, linguet HS ou absent, élingue endommagée, maillon déformé...). <u>Ne pas bricoler d'accessoire de levage</u> : tout accessoire de levage doit avoir une déclaration CE de conformité, un marquage CE, le marquage de la CMU et une vérification lors de sa mise en service.
	Surcharge des appareils de levage	Respectez la capacité maximale d'utilisation (CMU) des accessoires et appareils de levage. Ne jamais réutiliser les sangles à usage unique. Chaque appareil et accessoire de levage possède sa CMU. Ne jamais lever une charge supérieure à la plus petite des CMU des différents matériels et accessoires.
Equipements mal utilisés ou non adaptés	Assurez-vous d'être formé et autorisé avant l'utilisation des moyens de levage. Tout conducteur d'appareil de levage doit avoir reçu une formation adéquate. De plus, il devra posséder une autorisation de conduite délivrée par le chef d'établissement.	

Le mois prochain nous parlerons des risques liés aux machines.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>



Risques liés aux machines

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.





Risques liés aux machines

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Les machines utilisées dans l'industrie du béton (malaxeur, skip, télébenne, tapis, scraper, presse, pondeuse, transbordeur, robot...) peuvent causer des accidents graves voire dramatiques !
- En fonctionnement normal, elles peuvent être sécurisées de différentes manières : grilles, transfert de clés, bouton d'arrêt d'urgence, contacteur à broche... mais les risques sont bien plus forts lors de situations particulières telles que la maintenance, le réglage, le nettoyage...
- Plus de 11% des accidents du travail sont dus aux machines chaque année !

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site.

Quels sont les risques liés aux machines ?

Ce sont tous les risques de happement, d'écrasement, de coincement, de heurt ou de choc avec une personne, liés aux déplacements automatiques d'éléments mobiles. Ce sont aussi tous les risques directement liés aux énergies en présence (électrique, hydraulique, pneumatique, mécanique...).

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Contact direct avec des énergies en présence (électrique, pneumatique, hydraulique, potentielle...) → électrisation, choc, brûlure, coincement...	Installation non ou mal consignée avant intervention	N'intervenez jamais sur une machine en fonctionnement : consignez-la ! Pour pouvoir intervenir en sécurité sur une installation, il faut veiller à supprimer <u>toutes</u> les énergies résiduelles qui pourraient être à l'origine d'un mouvement inattendu. On pense souvent à l'électricité mais pas toujours aux fluides sous pression, aux risques de chute d'élément de machine, à l'énergie thermique (brûlure), etc. C'est pourquoi vous devez rédiger des procédures détaillées de consignation des énergies (séparer, condamner et signaler, dissiper, vérifier) et veiller, lors des interventions, que cette consignation soit respectée et réalisée par du personnel compétent, doté de matériel adapté (cadenas, affichette...).
	Méconnaissance des organes de sécurité	Repérez les arrêts d'urgence. Veillez à identifier le rôle des sécurités (Arrêt d'Urgence (Bouton, câble), barrage immatériel, sectionneur à clés...) et contrôlez périodiquement leur bon fonctionnement. Faute de signalisation adaptée et/ou de formation, il n'est parfois plus possible d'identifier la fonction précise de certains organes de sécurité, ou réciproquement, de savoir quel organe de sécurité activer pour arrêter une installation !
Élément en mouvement → happement, écrasement, coincement, heurt, choc	Protection en place insuffisante, proximité vis-à-vis du risque trop importante	Ne portez pas de vêtements amples près des machines. Votre vêtement peut être happé (et vous par la même occasion) par un organe en mouvement (ex : foret de perceuse, pilon...). D'autre part, <u>une protection peut être abîmée ou mal dimensionnée</u> (ex : passage possible d'un doigt au travers d'une grille avec risque immédiat derrière la grille).
	Élément mobile non sécurisé (= non-conformité machine)	Signalez toute protection manquante. Une protection est manquante dès que vous pouvez être en contact avec un organe en mouvement, une énergie directement accessible, etc. Celle-ci peut n'avoir jamais été mise en place si le risque n'a pas encore été détecté ! Toutes les protections et systèmes de sécurité doivent être remis en place et testés après une intervention de maintenance.
	Dispositif de sécurité hors service	Ne mettez en aucun cas hors service un dispositif de sécurité. Qu'il ait été détérioré ou qu'il soit tombé en panne, un dispositif de sécurité hors service est particulièrement dangereux si l'on ignore son dysfonctionnement. Rien de pire que de se croire en sécurité alors qu'il n'en est rien ! Contrôlez régulièrement leur fonctionnement, et en cas de défectuosité constatée, agissez (signalisation) et alertez immédiatement votre responsable: communiquez !

Le mois prochain nous parlerons des risques liés à la coactivité.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>



Risques liés à la coactivité

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés à la coactivité

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Il est vrai que les salariés de la maintenance sont les plus exposés au risque d'accident liés à la coactivité. Mais ils ne sont pas les seuls. Les sous-traitants, les nouveaux embauchés, les personnes polyvalentes, vos coéquipiers sont également concernés parce qu'ils connaissent moins bien l'environnement, les méthodes de travail ou sont absorbés par la routine du quotidien.
- Les scènes du quotidien peuvent vite se transformer en intervention « pompiers » : l'un des opérateurs pose l'objet porté à deux avant l'autre et c'est l'accident !
- La gravité des accidents du travail dans les métiers de la maintenance est **supérieure de 30 %** à la moyenne nationale et **14 %** des accidents recensés sont mortels...

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site.

Quels sont les risques liés à la coactivité ?

Ce sont tous les risques liés à l'absence ou l'insuffisance des moyens de protection, mais aussi ceux liés à la méconnaissance de l'environnement de travail, à l'utilisation d'un équipement ou d'un outillage dangereux ou inadapté. Ce sont tous les risques liés à l'organisation (urgence des commandes, réalisation d'une tâche inhabituelle ou d'une tâche non prévue sans disposer des informations nécessaires, absence ou mauvaise communication entre salariés, manque de préparation...).

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Arrachement, coincement, choc, écrasement par une machine, un engin ou un équipement.	- Utilisation d'outil de levage ou engin dans une zone de travail - Dépannage	Signalez votre présence à vos collègues. Veillez à toujours situer visuellement votre collègue. → Opérateurs : positionnez-vous de manière à être vu. Portez des vêtements réfléchissants dans les zones de passage d'engins. → Intervenants : vérifiez l'absence d'opérateur avant toute manipulation d'outil de levage, d'engin de manutention ou de remise en marche d'une machine. Avant une intervention, déterminez avec vos collègues les tâches à réaliser, les zones de coactivité et le temps nécessaire. Le jour J, informez de votre arrivée. C'est le meilleur moyen de s'assurer que l'opérateur a bien vu que vous étiez présent.
	- Modification des méthodes de travail - Travaux programmés - Dépannage	Analysez ensemble les opérations à réaliser. Dans l'entreprise, nous sommes toujours client ou fournisseur de nos collègues. Il faut communiquer, parler de nos besoins et écouter les leurs pour bien organiser les tâches à réaliser, surtout lorsqu'il s'agit d'une situation inhabituelle. Et vous gagnerez en efficacité. Pour les entreprises extérieures, pensez à écrire ce qui a été décidé pour organiser l'intervention sur le plan de prévention. Informer les opérateurs du « qui fait quoi », pour éviter les risques.
	- Utilisation d'un outil ou engin en présence de collaborateurs - Remise en marche d'une machine après dépannage - Zone encombrée, glissante	Veillez à ce que vos gestes ne blessent pas l'autre, et réciproquement. La sécurité est l'affaire de chacun au quotidien. Rangez et nettoyez son poste de travail au fur et à mesure est moins pénible que d'y passer plusieurs heures. La circulation est facilitée, les chutes évitées. Vérifiez l'absence de dangers pour tous les opérateurs avant toute remise en marche. → Opérateurs : n'intervenez que si vous en avez reçu l'autorisation. Désignez un responsable d'opération pour cela.
	- Modification des méthodes de travail - Planning de fabrication chargé	Ne vous précipitez pas, laissez le temps à vos collègues de se mettre en sécurité. Ne pas confondre « Vitesse » et « Précipitation ». Si votre production est détériorée ou si un accident a lieu, vous perdrez bien plus de temps.

Le mois prochain nous parlerons des risques liés au port de charge.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>

Risques liés à l'ergonomie, la manutention et l'aménagement du poste

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- ➔ Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- ➔ Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- ➔ Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- ➔ Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- ➔ Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- ➔ **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- ➔ Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- ➔ Parlez clairement, haut et fort.
- ➔ Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- ➔ Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- ➔ Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- ➔ Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- ➔ Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- ➔ Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- ➔ Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.





Risques liés à l'ergonomie, la manutention et l'aménagement du poste

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Le fait de porter, pousser, lever, poser ou déposer des charges sont des activités quotidiennes qui peuvent être à l'origine de risques souvent sous-estimés parce que les conséquences les plus graves ne sont pas toujours immédiates.
- En 2012, dans l'industrie du béton, 86% des maladies professionnelles étaient liées à ces activités et ont causées 5711 jours d'arrêt de travail (environ 26 personnes à temps plein !).

Citez des exemples d'accidents ou de maladies professionnelles survenus sur votre site.

Quels sont les risques liés à la manutention et l'aménagement du poste ?

- Ce sont tous les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux efforts physiques et aux positions de travail inconfortables : chutes, chutes d'objets sur les pieds, douleurs musculaires, douleurs articulaires aux poignets, aux coudes, aux épaules, aux genoux, au dos...
- Ils peuvent être aggravés lorsqu'ils sont effectués à un rythme soutenu ou de façon répétitive.

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
<ul style="list-style-type: none"> - Traumatismes, entorses ou fractures dues à une chute, une chute d'objet ou un choc. - Fatigue musculaire - Lombalgies et lésions dorsolombaires - TMS (troubles musculo-squelettiques) des membres supérieurs et inférieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manutention manuelle de charges lourdes - Activité physique exercée pendant de longues périodes - Mouvements ou activités répétées - Positions forcées des articulations - Organisation inadaptée - Sol dégradé, en pente ou glissant... - Distance à parcourir - Outils laissés au sol - Matériels perdus ou inaccessibles - Issues et passages encombrés 	<p>Utilisez les moyens de levage mis à disposition : cela rend la tâche plus sûre et moins pénible : palan, pont roulant, chariot... Respectez les consignes d'utilisation et les instructions données par le constructeur. Utilisez les EPI adaptés au type de manutention et à la tâche à effectuer.</p>
		<p>Si vous ne pouvez pas faire autrement que manutentionner la charge, adoptez les bons gestes et évitez les postures pénibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portez la charge bras tendus et près du corps : cela réduit les efforts. - Pliez les genoux plutôt que de courber le dos : vous utilisez ainsi la force des jambes qui ont les muscles les plus puissants du corps. - Évitez les torsions du tronc : elles sollicitent très fortement la colonne vertébrale. - Assurez vos appuis en écartant légèrement les pieds : cela vous évitera de glisser ou d'être déséquilibré. - Poussez les chariots plutôt que de les tirer : l'effort de l'organisme est moins important. - Demandez de l'aide si la charge à transporter est trop lourde.
		<p>Fractionnez les charges trop lourdes et assurez-vous d'en avoir une bonne prise en main. Deux charges de 10 kg sont préférables à une seule de 20 kg.</p>
		<p>Organisez et adaptez votre poste pour vous faciliter le travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrangez-vous pour réaliser le maximum d'opérations à hauteur (utiliser des tréteaux, des piles de palettes, des tables... plutôt que d'être à même le sol). - Faites suivre vos outils et accessoires : servante mobile, chariot, ceinturon... - Réduisez les distances de transport : approchez les palettes au plus près par exemple. - Rangez et nettoyez votre poste de travail au fur et à mesure : la circulation est facilitée et les chutes évitées. - Placez chaque chose à un endroit précis et facilement accessible afin de pouvoir les retrouver et les ranger rapidement après usage.
		Faites connaître vos idées d'amélioration à votre responsable : parlez-en !

Le mois prochain nous parlerons des risques liés aux travaux en hauteur.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

Risques liés aux travaux en hauteur

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés aux travaux en hauteur

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- La chute de hauteur constitue la seconde cause d'accidents du travail mortels après ceux liés à la circulation. Ces risques sont présents à travers des activités comme la maintenance, les travaux d'entretien mais aussi lors d'interventions habituelles (nettoyage, prélèvement laboratoire, finitions sur pièces, chargement / déchargement, ...). Qu'il s'agisse d'une chute de plusieurs mètres ou de faible hauteur, les conséquences sont souvent très graves : « **Pas besoin de tomber de très haut pour se faire très mal** ».

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site : dans les ateliers, sur le parc et dans les bâtiments administratifs.

Quels sont les risques liés aux travaux en hauteur ?

Ce sont les risques de chute présents lors d'un travail en élévation (toiture, silo, ..) ou depuis un moyen d'accès en hauteur (échelle, escabeau, plateforme, ...). Ce risque est également présent lors de travaux à proximité d'une ouverture (puits, fosse, cave...).

D'autres risques liés à l'utilisation des moyens d'accès peuvent également être présents : entorses lors des descentes, glissades sur la surface d'évolution, chocs à la tête lors d'intervention sous les structures, dangers liés aux machines (télébenne, pont roulant...).

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Chute de hauteur, entorse, heurt, coup, choc à la tête	Défaut d'analyse, de conception et de formation	<p>Ne prenez pas de risque : pas d'escalade improvisée ! Tout travail en hauteur doit faire l'objet d'une analyse des risques préalable du poste dans sa globalité notamment lorsqu'il n'existe pas de moyens d'accès sécurisé ou de protection collective (garde-corps, plateforme...).</p> <p>Les personnes travaillant en hauteur et mettant en œuvre les moyens d'accès doivent être formées, autorisées et avoir été reconnues aptes par la médecine du travail (notamment pour les personnes épileptiques).</p> <p>Portez votre harnais et attachez-le en l'absence de protection collective Si les moyens d'accès ne permettent pas d'empêcher le risque de chute, le recours à un système antichute sera nécessaire. Ce système antichute est composé d'un harnais relié à un point d'ancrage fixe ou mobile (ligne de vie) adapté et suffisamment résistant.</p>
	Moyens d'accès non adaptés	<p>Utilisez les moyens d'accès en hauteur adaptés et sécurisés Le moyen d'accès utilisé sera fonction de la hauteur, de la nature du travail et de l'environnement. Il doit être conforme et vérifié régulièrement.</p> <p>N'utilisez l'échelle que pour accéder, pas pour travailler ! Il est interdit de travailler sur une échelle. C'est un dispositif permettant d'accéder à un niveau supérieur ou inférieur et en aucun cas un poste de travail. En cas d'accès à un niveau, l'échelle doit dépasser d'un mètre. Pour trouver la bonne inclinaison, placez le bas de l'échelle au niveau de vos pieds et tendez les bras devant vous. Pour plus de stabilité, faites maintenir l'échelle par un collègue.</p>
	Moyens d'accès en déséquilibre ou en mauvais état	<p>Vérifiez la stabilité et le bon état du matériel avant de monter Lors de l'utilisation ou de l'installation d'un moyen d'accès, il est primordial de s'assurer que le sol est plat et en bon état et que l'ensemble des éléments assurant la stabilité est en place (béquilles, jambes...).</p> <p>De même, les moyens d'accès (échelle, escabeau, échafaudage, plateforme élévatrice mobile de personnel...) doivent faire l'objet d'un contrôle visuel avant chaque utilisation (exemples de non-conformités : patin absent, montant déformé, marche ou barreau huileux...).</p> <p>Signalez immédiatement toute anomalie à votre responsable.</p>
	Chute d'objets ou d'outils	<p>Balisez la zone d'intervention au sol (chute d'objets ou d'outils...) Avant de monter, pensez à ceux qui peuvent évoluer en dessous de votre poste de travail. Balisez cette zone de façon à prévenir toute chute d'objets ou d'outils au cours de votre intervention.</p>
	Mauvaise réception en descendant	<p>Ne sautez jamais pour descendre ! Entorse assurée Lors d'un accès en hauteur il est primordial d'avoir en permanence 3 points d'appuis et ce, jusqu'à avoir posé les pieds au sol. Ne sautez jamais pour terminer votre descente !</p>

Le mois prochain nous parlerons des risques liés aux trajets routiers.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>

Risques liés aux trajets routiers

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés aux trajets routiers

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Qu'ils se produisent lors du trajet domicile / travail ou lors de déplacements professionnels (mission), les accidents de la route sur la voie publique constituent la première cause d'accidents du travail mortels. Chaque salarié y est exposé : embauché, intérimaire, intervenant extérieur... et ce, dès lors qu'il utilise un véhicule quel qu'il soit (voiture, 2 roues, camion...).
- En 2012, dans l'industrie du béton au moins 60 accidents de trajet ont été déclarés entraînant en moyenne 86 jours d'arrêt chacun.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse lors de vos déplacements professionnels (trajet domicile / travail ou en mission).

Quels sont les risques liés aux trajets routiers ?

Ce sont tous les risques d'accidents de la route dus à la circulation, aux défaillances mécaniques et/ou aux comportements dangereux. Les conséquences vont de la simple casse matériel au décès. Les causes les plus fréquentes sont les collisions / renversements en tout genre, la vitesse, l'alcool et les drogues, la fatigue, le téléphone, les conditions climatiques (pluie, gel, vent, neige...), etc.

On peut aussi penser aux accidents dus à des défaillances mécaniques (pneumatiques, freins, éclairage hors d'usage...) ou encore aux chargements mal arrimés (sur plateau ou à l'intérieur d'un fourgon par exemple).

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques sur la voie publique ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Accidents de la route (Décès, blessure irréversible, heurt, choc, coup, etc. ...)	Endormissement au volant	Ne vous laissez pas gagner par la fatigue. Arrêtez-vous toutes les 2 heures et dès les premiers signes de fatigue (tête ou paupières lourdes, engourdissement, sursaut...). Une fois arrêté, n'hésitez pas à vous assoupir 10 ou 15 minutes. Puis, un café, un bol d'air, quelques étirements et c'est reparti sans risque ! Méfiez-vous de certains effets indésirables de médicaments (y compris pour le rhume ou la toux). Ne consommez ni alcool ni drogue avant de circuler sur la voie publique. Veillez à vous reposer comme il se doit, particulièrement au préalable d'un long trajet.
	Non respect du Code de la route, incivilité, comportement dangereux	Respectez scrupuleusement le Code de la route , et notamment concernant les dépassements, la vitesse, les distances de sécurité, les priorités... Quelle que soit votre destination, le plus important sera toujours d'y arriver entier ! Adaptez votre conduite à l'environnement et respectez la signalisation. Anticipez les réactions des autres utilisateurs, et restez constamment vigilants. Oubliez votre téléphone ! Pour les 2 roues (vélo, scooter, moto), veillez à être bien visibles (éclairage, gilet haute visibilité...) et portez vos EPI (casque, gants...)
	Conditions climatiques extérieures	La pluie, la grêle, le vent, la neige, le gel, ... ont des effets significatifs sur la tenue de route, les distances de freinage, etc. Adaptez votre conduite aux conditions extérieures et redoublez de prudence. Même l'ensoleillement (éblouissement) peut être source d'accident ! Préférez votre voiture à votre 2 roues lorsque les conditions climatiques sont difficiles.
	Chargement mal arrimé	Veillez à bien caler et sangler votre chargement, à commencer par vous et vos passagers (port de la ceinture obligatoire pour tous !). N'hésitez pas à contrôler l'arrimage après quelques km. Attention aux objets « libres » dans le coffre ou sur la plage arrière : en cas de freinage d'urgence, ils se transformeront en vrais projectiles !
	Défaillance technique, mécanique...	Respectez les fréquences d'entretien préconisées par les constructeurs de véhicules. Au-delà de cela, contrôlez régulièrement l'état de sécurité de votre véhicule (pression de vos pneumatiques (préconisé 1 fois / mois), niveaux d'huile, de liquide de freins et de lave-glace, bon fonctionnement de vos éclairages, etc.) Appliquez ces mêmes conseils pour votre vélo !

Le mois prochain nous parlerons des risques liés aux travaux ponctuels.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>

Risques liés aux travaux ponctuels

C'est la première fois que vous animez le 1/4 d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du 1/4 d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (voir la dernière page de ce document).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés aux travaux ponctuels

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- ➔ La période estivale est propice aux travaux d'entretien sur les installations. Lorsque ces situations relèvent de l'improvisation ou de l'urgence, elles peuvent très vite devenir sources d'accidents.
- ➔ Lors des interventions, les opérateurs doivent faire face à des contraintes de délais, d'encombrement et d'aléas (flux de circulation, conditions climatiques...) en plus des risques propres à l'intervention.
- ➔ La production est souvent maintenue lors des travaux, ce qui occasionne des situations de coactivité. Les risques peuvent être alors partagés par l'ensemble du personnel.
- ➔ Il faut savoir que la gravité des accidents du travail dans les métiers de la maintenance est **supérieure de 30 %** à la moyenne nationale et **14 %** des accidents recensés sont mortels.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site.

Quels sont les risques liés aux travaux ponctuels ?

Ce sont essentiellement les risques liés à la méconnaissance d'un environnement ou d'un équipement de travail dangereux, ceux liés à l'organisation (mise au point trop rapide, manque d'anticipation par manque ou insuffisance de temps, absence ou mauvaise communication entre opérateurs...) et ceux liés à la coactivité.

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Arrachement, coincement, choc, chute, écrasement par une machine, un engin ou un équipement, risque électrique.	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux programmés - Intervention de dépannage 	<p>Pas de prévention sans organisation préalable et délai adapté Tous les services concernés doivent se concerter, se coordonner en amont et être d'accord. Faites correspondre délais de production et délais d'intervention. <u>Analysez les risques</u> liés à l'environnement de travail, aux tâches à réaliser, au matériel/engin utilisés. Déterminez, <u>validez les modes opératoires</u> et outillages nécessaires. Informez les opérateurs des risques, des choix techniques, du responsable de leur mise en place. Dans le cas d'entreprises extérieures, pensez à écrire ce qui a été décidé pour organiser l'intervention sur le plan de prévention et à vérifier que ces dispositions sont bien appliquées !</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Coactivité 	<p>Voir et être vu. <u>Balisez</u> et sécurisez votre zone d'intervention. Opérateurs, positionnez vous de manière à être vu. Portez les vêtements réfléchissants adaptés dans les zones de passage d'engins. Communiquez entre vous de façon à bien répartir les tâches et à coordonner vos gestes.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outil ou d'engin en présence de collaborateurs - Intervention sur machine ou remise en marche après dépannage 	<p>Pendant l'intervention, veillez à ce que vos gestes ne blessent, ni vous, ni les autres. Assurez-vous d'être <u>formé, habilité et autorisé</u> à entreprendre les opérations que vous allez effectuer. <u>Assurez-vous d'avoir tous les matériels et outils</u> avant de commencer. Utilisez du matériel en bon état et conforme. Mettez en œuvre les protections prévues dans les modes opératoires. <u>Consignez les énergies</u> (électrique, pneumatique, hydraulique...). Vérifiez l'absence d'énergie résiduelle. Veillez à l'absence d'opérateur avant toute manipulation d'outil de levage, d'engin de manutention ou de remise en marche de machine. Restez dans la zone de travail prévue et informez les opérateurs postés à proximité.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Retour des opérateurs de production - Intervention non terminée 	<p>Après l'intervention, ne pas laisser de situations dangereuses. <u>Remettez en place les protections et testez les sécurités</u> que vous aviez enlevées pour éviter que les opérateurs suivants ne se blessent. <u>Nettoyez, rangez</u> la zone avant de partir du poste. Ne pas laisser de produits gras ou d'objets au sol. Si l'intervention continue le lendemain, laissez le balisage en place et regroupez votre matériel.</p>

Le mois prochain nous parlerons des règles essentielles de sécurité.

Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>

Règles essentielles de sécurité

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.

Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (voir la dernière page de ce document).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.





Règles essentielles de sécurité

Pourquoi rappelle-t-on les règles essentielles de sécurité aujourd'hui ?

- Après quelques jours de vacances, la reprise est le moment idéal pour se remettre en mémoire les principales règles de prévention et recommencer en toute sécurité !
- Ces règles essentielles ont été établies à partir de l'accidentologie observée et sont la base de la prévention et de votre sécurité.
- Elles s'adressent à tous et doivent d'être respectées. Chacun se doit d'intervenir dès qu'un écart est constaté, et d'arrêter le travail si le risque n'est pas maîtrisé.

Rappelez les règles essentielles de sécurité applicables sur votre site.

Quels sont les risques liés au respect des règles essentielles de sécurité ?

- Tous les accidents sont possibles sans le respect de ces règles essentielles : chutes de plain-pied, chutes de hauteur, glissades, électrisation, coupures, chocs, fractures, traumatismes, atteintes à la peau, allergies, irritations, intoxications, brûlures, lombalgie, troubles musculosquelettiques...

Règles essentielles à transmettre aux participants

- En toute circonstance, **portez vos EPI** : tous ceux nécessaires et adaptés aux risques du travail effectué, pas uniquement ceux obligatoires partout : complétez vos EPI en fonction des risques.
- Vérifiez leur état avant chaque utilisation. Tout EPI défectueux doit être remplacé.
- L'utilisation de certains EPI nécessite une formation (Appareils Respiratoires Isolants, harnais de sécurité ...) : si vous ne savez pas comment les utiliser, demandez-le à votre supérieur.
- Certains EPI sont soumis à des vérifications périodiques obligatoires (Appareils Respiratoires Isolants, harnais de sécurité, cartouches de détecteurs de gaz...) : assurez-vous que les vérifications périodiques ont bien été faites avant utilisation.
- **Respectez les consignes et les dispositifs de sécurité.** Ces derniers ne doivent en aucun cas être shuntés. Toute modification ou mise hors service doit être autorisée par la direction et faire l'objet d'une étude préalable et de consignes claires.
- N'utilisez pas de matériel ou d'engin pour lesquels vous n'avez pas d'autorisation (chariots élévateur, ponts roulants...) et n'intervenez pas dans des zones qui ne concernent pas votre intervention ou votre habilitation sans y être autorisé (armoires électriques...).
- L'ordre, la propreté et le rangement sont des éléments essentiels de la sécurité au quotidien. Ils garantissent un environnement de travail agréable et plus sûr.
- **Rangez et nettoyez votre poste régulièrement** et évacuez les déchets au fur et à mesure : c'est pendant la période de travail que le poste doit être tenu propre et rangé, pas le soir et le week-end !
- Maintenez propres, libres et dégagés les zones de circulation, les issues de secours et les accès au matériel incendie.
- Triez et archivez régulièrement vos documents.
- **Evaluez les risques pour vous et vos collègues** : posez-vous quelques questions avant toute opération nouvelle ou exceptionnelle :
Existe-t-il une procédure, un mode opératoire, une consigne pour ce travail ? Suis-je autorisé à faire ce travail ? Ai-je un outil adapté ? Qu'est-ce qui pourrait arriver dans le pire des cas : à moi ou mes collègues à chaque étape de mon travail ? Ai-je bien toutes les protections ? Mes collègues sont-ils au courant de ce que je vais faire ?...
- **Signalez immédiatement les risques et les dysfonctionnements** que vous observez. Ils peuvent être à l'origine d'un accident dans les minutes, les heures, les jours ou les mois à venir !
- Alertez votre supérieur dès que vous constatez un système de protection défaillant ou défectueux.

Le mois prochain nous parlerons des risques liés à la conduite d'engins.

Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>

Risques liés à la conduite d'engins

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.

Risques liés à la conduite d'engins

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Les opérations de chargement, de levage et de transport sont assurées sur nos sites par des engins adaptés dont la conduite et la manipulation ne s'improvisent pas. Chaque année les accidents liés à la conduite d'engins entraînent 1000 accidents avec arrêt, 150 accidents graves et une dizaine d'accidents mortels.
- La particularité de ces accidents est leur gravité. En effet, le risque de décès dû aux engins est 10 fois supérieur aux accidents du travail en général, toutes causes confondues.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site : dans les ateliers, sur le parc et dans les bâtiments administratifs.

Quels sont les risques liés à la conduite d'engins ?

Ce sont tous les risques liés à l'accès et à l'utilisation d'engins tels que chariot élévateur, chargeuse, balayeuse...

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Collision, écrasement d'un piéton par un engin	Engin mal utilisé ou non adapté Manque de visibilité Inattention Utilisation par une personne non formée	Assurez-vous d'être formé et autorisé à la conduite d'engins Tout conducteur doit avoir reçu une formation adéquate et spécifique à l'engin utilisé. En effet, leur circulation et leurs mouvements présentent des risques auxquels il convient d'être particulièrement vigilant. De plus, le conducteur devra posséder une autorisation de conduite délivrée par le chef d'établissement.
		Vérifier l'état de l'engin avant de l'utiliser. Signalez toute anomalie technique sur votre engin (bruit suspect, éclairage/frein défaillants, fourches endommagée, ...)
		Regardez systématiquement derrière avant de reculer De par le gabarit et les équipements de certains engins, la visibilité peut être réduite. Retournez-vous et regardez derrière avant de commencer votre manœuvre. Aidez-vous également des équipements à votre disposition : Rétroviseurs, caméra de recul. N'hésitez pas à vous faire assister par un collègue en cas de besoin.
		Respectez le plan et les règles de circulation Comme en voiture, il est impératif de respecter les règles en vigueur sur le site : vitesse, priorités, sens de circulation, stationnement, ... Surveillez particulièrement les piétons : à vous de ralentir s'ils ne vous ont pas vu. Un chariot face à un piéton, on sait qui gagne à l'avance. Roulez toujours fourche ou godet baissé. N'hésitez pas à utiliser l'avertisseur sonore pour signaler votre présence dans les zones avec peu de visibilité : passage de portail, virages à angle droit, sortie de piles de produits...
		Soyez vigilant : pas de téléphone, attention avec la radio et la cigarette Conduire un engin demande une attention permanente. Supprimez téléphone, radio, cigarettes pendant la conduite. De plus, n'oubliez pas que l'alcool au volant est strictement interdit.
Heurt, choc, écrasement par la cabine en cas de retournement de l'engin	Vitesse excessive, charge en hauteur Pas de ceinture Présence d'objets dans la cabine	Enlevez les clés à la descente de l'engin Vous seul êtes formés et autorisés. Mettez le frein de parking, coupez le contact et retirez les clés lorsque vous quittez votre engin afin que personne ne puisse l'utiliser en votre absence.
		Adaptez votre vitesse à l'environnement, ralentissez aux abords des virages. Ne roulez jamais charge haute.
		Bouclez votre ceinture de sécurité, elle vous retiendra en cas de collision ou de retournement de l'engin. Les montants de la cabine sont là pour vous protéger.
Entorse, chute	Précipitation lors de la montée / descente	Veillez à ne pas placer d'outils ou de matériels dans la cabine. En cas de freinage d'urgence ou de renversement, ils se transformeront en vrais projectiles. Par ailleurs, ils suppriment l'amortissement des sièges, voire amplifient les vibrations !
		Respectez les 3 points d'appui pour monter ou descendre de votre engin. Ne jamais sauter de la cabine, entorse assurée !

Le mois prochain nous parlerons d'outillages et de bonnes pratiques.

Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>



Risques liés à l'utilisation des outils

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés à l'utilisation des outils

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Les outils nous sont indispensables en production, en maintenance, au labo, etc. Nous les manipulons quotidiennement. Ils ont tous une utilité première, mais sont également parfois dangereux, soit par leurs propres caractéristiques (tranchant, perforant, lourd, puissant, parties en mouvement...), soit lorsque leur utilisation est détournée ou que leur état est dégradé.
- Trop souvent, les analyses des accidents révèlent qu'une des causes profondes du fait accidentel est l'emploi détourné d'un outil inapproprié (ex. : se servir d'une main de levage comme marteau !) ou l'emploi d'un outil en mauvais état ou sans ses protections.
- Ces accidents dont la fréquence est souvent plus élevée que la gravité, peuvent néanmoins être facilement évités dès lors que la préparation du poste ou de l'intervention tient compte des outils nécessaires, et que toute défaillance est signalée immédiatement à la hiérarchie en vue du remplacement de l'outil concerné.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site : dans les ateliers, sur le parc et dans les bâtiments administratifs.

Quels sont les risques liés à l'utilisation des outils ?

Ce sont tous les risques de choc, de coincement, d'écrasement, d'entaille, de coupure, d'électrisation... liés à l'utilisation de ces outils divers et variés.

Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail. Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
<p>Choc, coincement, écrasement, entaille, coupure, électrisation...</p>	<p>Outil adapté indisponible, outil détourné pour un usage autre, outil défectueux, formation insuffisante, défaut du port d'un EPI...</p>	<p>Travaillez avec des outils adaptés et en bon état. Utilisez systématiquement les outils adaptés à la tâche à réaliser. N'improvisez pas en détournant de sa fonction première un objet inadapté. Préparez autant que possible votre poste de travail ou votre intervention : ainsi vous saurez disposer de l'outillage adapté. Vérifiez le bon état de l'outil avant utilisation (fixation de la masse sur le manche d'un marteau, état ou sens de montage du disque à meuler, propreté d'une clef pour qu'elle ne ripe pas...)</p>
		<p>Ne démontez pas les protections. Les protecteurs, caches et autres carters sont là pour vous protéger, notamment des organes en mouvement. Ne les démontez pas sans avoir au préalable consigné les énergies. Remettez-les en place systématiquement avant toute nouvelle utilisation de l'outil. Portez les EPI adaptés définis selon la tâche à réaliser (gants, lunettes, protections auditives, masque...)</p>
		<p>Vérifiez l'état des rallonges électriques des outillages électroportatifs. Afin d'éviter tout risque d'origine électrique (court circuit, électrisation ou électrocution), veillez au maintien en bon état des rallonges et autres cordons d'alimentation. Assurez-vous qu'ils ne se trouvent pas dans le chemin d'une machine mobile, ni dans une flaqué d'eau ! Ne tirez jamais sur le câble d'alimentation pour débrancher la prise d'un appareil électrique.</p>
		<p>Utilisez la seconde poignée des meuleuses, disquieuses, perceuses... Certains outils, notamment électroportatifs, sont très puissants et le moindre écart ne pardonne pas. Utilisez la 2^{de} poignée pour mieux maîtriser votre geste et ainsi, éviter une entorse/fracture des membres supérieurs et être sûr de ne pas avoir la 2^{de} main au mauvais endroit.</p> <p>Prenez soin des outils et rangez-les ! Les outils sont à considérer comme le prolongement de vos mains : prenez-en soin de la même façon. Nettoyez-les et rangez-les afin d'assurer leur maintien en bon état et de pouvoir les retrouver aisément, notamment en organisant l'intervention à venir. Pour cela, définissez-leur en amont une zone dédiée de rangement. Signalez toute défaillance ou tout manque à votre supérieur hiérarchique.</p>

Le mois prochain nous parlerons des risques liés aux conditions hivernales.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

<i>Observations, commentaires, idées d'amélioration...</i>			
<i>Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?</i>	<i>Que peut-il arriver aux personnes ?</i>	<i>Pourquoi fait-on comme cela ?</i>	<i>Comment faudrait-il faire ?</i>

<i>Suites données aux commentaires et idées des mois précédents</i>				
<i>Mois</i>	<i>Commentaires et idées</i>	<i>Décisions</i>	<i>Pour quand ?</i>	<i>Qui suit l'action ?</i>



Risques liés aux conditions hivernales

C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés.
- Présentez succinctement le calendrier.
Chaque mois il y a :
 - **1 thème** (en bas à gauche),
 - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
 - **5 points clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent.



Quelques conseils d'animation

Avant

- Appropriiez-vous l'animation : faites une première lecture du conducteur d'animation et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'accident évité de justesse...

Pendant

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer et pour vous donner des **informations supplémentaires** à celles qui sont sur le calendrier.
- Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs.
- Parlez clairement, haut et fort.
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**.
- Veillez à ce que chacun participe et encouragez les suggestions.
- Vérifiez que les messages sont compris en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir.
- Recueillez et synthétisez les idées d'amélioration des participants dans le tableau prévu pour cela (*voir la dernière page de ce document*).
- Respectez le timing prévu : restez centré sur le sujet pour ne pas faire une réunion trop longue.

Après

- Faites signer la feuille de présence à chaque personne.
- Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.



Risques liés aux conditions hivernales

Pourquoi parle-t-on de ces risques aujourd'hui ?

- Chaque année des périodes de grands froids nous obligent à modifier nos habitudes du reste de l'année et nous exposent à de nouveaux risques contre lesquels il faut s'organiser.
- Le froid, la pluie, le vent, la neige, le verglas, les journées qui raccourcissent... sont autant de facteurs de risques qu'on ne peut que difficilement éviter mais contre lesquels il est possible de lutter assez facilement en s'organisant.

Citez des exemples d'accidents ou d'accidents évités de justesse sur votre site : dans les ateliers, sur le parc et dans les bâtiments administratifs.

Quels sont les risques liés aux conditions hivernales ?

Ce sont tous les risques d'épidémies infectieuses (grippe, rhume, bronchite, gastroentérite...), glissades, chutes, accident de trajet...

*Essayez de faire retrouver ces grandes familles de risques aux participants puis demandez-leur où ils peuvent être exposés sur le site et dans leur environnement de travail.
Complétez leurs propos à l'aide des éléments du tableau suivant et de vos recherches préalables.*

Quelles sont les principaux risques autour de vous et sur le site ?	Quelles peuvent en être les causes ?	Idées à transmettre aux participants
Epidémies infectieuses (grippe, rhume, bronchite, gastroentérite...)	Travail au froid sans protection suffisante	Équipez-vous et habillez-vous en fonction du temps. Sortez vos gros pulls, vos manteaux chauds, vos écharpes, bonnets, gants etc. ! Il serait trop bête de tomber malade juste à cause de sa tenue inadaptée à la température. Veillez à fermer les portes des ateliers, évitez de travailler dans des courants d'air, utilisez les appareils chauffants à disposition...
Chute, glissade, perte de contrôle d'un engin ou accident de la route...	Pluie, neige, verglas, vent...	Adaptez votre vitesse de déplacement, à pied, sur engin comme en voiture Lorsque les conditions sont dégradées (pluie, neige, verglas...) et quelque soit le moyen de transport, la maîtrise de ses déplacements nécessite de revoir sa vitesse à la baisse... L'adhérence n'est pas aussi bonne et la perte d'équilibre ou de contrôle vite arrivée ! C'est l'occasion de contrôler l'état de vos pneus et de vos semelles de chaussures !
Dégradation des installations et des équipements	Gel, inondation...	Protégez les installations du gel (purge ou protection des canalisations) Les prévisions météorologiques sont maintenant suffisamment précises pour anticiper bon nombre de problèmes causés par le froid. Identifiez les équipements susceptibles d'être endommagés par le gel, le froid ou des inondations et prenez les mesures qui s'imposent (réseaux d'eau qui explosent, agrégats agglomérés ou palettes collées par le gel...).
Tous les risques quotidiens	Pluie, neige, verglas, vent, jours plus courts...	Redoublez de vigilance En plus des conditions climatiques qui peuvent compliquer les différentes opérations quotidiennes, le jour se lève plus tard et la nuit tombe plus tôt. Les piétons et les obstacles sont alors certainement moins visibles, certaines tâches minutieuses peuvent être rendues plus difficiles... Portez vos vêtements ou gilet haute visibilité (fluo), adaptez votre comportement et utilisez des moyens complémentaires (éclairage à déclenchement par cellule photosensible par exemple) pour compenser cela. Accentuez également vos précautions d'hygiène et lavez-vous les mains régulièrement pour limiter les risques de propagation des infections.
Chute ou glissade sur du verglas, de la neige ou même un sol humide. Perte de contrôle d'un engin ou accident de la route... Impossibilité de produire car une matière première est inexploitable ou manquante...	Pluie, neige, verglas, vent...	Anticipez les besoins en fonction des conditions annoncées Organisez-vous à l'avance pour savoir qui fera quoi, quand et comment. Ne laissez pas de flaques d'eau stagner si des températures négatives sont annoncées. Évitez ou préparez soigneusement vos déplacements et ne les faites pas dans l'urgence. A l'annonce de conditions difficiles, prévoyez vos stocks en conséquence : sel de déneigement, matières premières... et ayez le matériel nécessaire pour déneiger les allées (pelles, épandeur...).

Le mois prochain nous parlerons de la prévention pour viser le zéro accident.



Liste des participants et circulation des informations

Merci de retourner cette fiche à : _____

Date : ____/____/____

Effectif habituel de l'équipe : ____

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?